



# Stratégie de la place financière pour l'avenir

## Motion de groupe

### 1 Texte

Le Conseil fédéral est chargé de développer une stratégie pour la place financière suisse qui s'oriente vers les objectifs suivants :

1. Les risques pour l'Etat (juridiques et factuels) liés à l'activité des banques d'importance systémique doivent être limités à un niveau supportable et doivent pouvoir être contrôlés. Les mesures doivent être coordonnées au niveau international de manière à ce que la réglementation "too big to fail" puisse également être appliquée ;
2. Les entreprises en Suisse - PME comme grandes entreprises - doivent pouvoir continuer à bénéficier de services financiers de premier ordre à des conditions avantageuses, pour soutenir leurs activités commerciales en Suisse et à l'international ;
3. La place financière doit continuer à offrir des emplois attractifs et à contribuer de manière importante à la prospérité de la Suisse par le biais des salaires, des charges sociales et des impôts.

Lors de la définition des mesures de réforme, les conclusions des rapports sur les postulats des commissions transmis dans le cadre de l'acquisition de Credit Suisse doivent être prises en compte.

### 2 Développement

Après la débâcle du Credit Suisse, le Conseil national et le Conseil des Etats ont transmis des postulats visant à effectuer un travail de fond et à développer des mesures de réforme ciblées en matière de réglementation des marchés financiers. Ces travaux doivent rapidement déboucher sur des résultats concrets. Dans le sens des orientations demandées pour une nouvelle stratégie de la place financière, les aspects suivants doivent être pris en compte :

Ad 1 : D'une part, il faut s'assurer que les exigences élevées imposées aux banques d'importance systémique sont respectées et éventuellement renforcées (comme la couverture par les fonds propres). Afin de consolider à nouveau la stabilité de la place financière et aussi la confiance en celle-ci, il faut prendre des mesures pour renforcer la surveillance. Le Conseil fédéral doit examiner la mise en place d'un comité d'experts (international) ou d'un conseil consultatif chargé de surveiller UBS 2.0. En principe, les mesures doivent être harmonisées au niveau international de manière à ce que la réglementation "too big to fail" puisse également être appliquée.

D'autre part, il convient d'introduire des règles visant à éliminer les mauvaises incitations dans les systèmes de rémunération. Les règles en question doivent reposer sur des critères clairs et mesurables et empêcher la prise de risques excessifs. En cas de manquements graves au droit de la surveillance au sein d'un établissement, les cadres supérieurs doivent également en supporter les conséquences. Dans le but de responsabiliser davantage les cadres supérieurs, il convient également de prendre en compte les instruments étrangers qui ont fait leurs preuves (comme le "Senior Management Regime" britannique).

Ad 2 : La fin du Credit Suisse en tant que banque universelle suisse indépendante et active au niveau mondial modifie fondamentalement la structure concurrentielle de la place financière locale. Cet état de fait (réduction de l'offre d'emplois, position de la seule grande banque restante, UBS, etc.) ne restera pas sans conséquences sur l'économie globale et la performance économique de la Suisse. La situation de départ est également totalement



nouvelle pour le développement de la place financière elle-même - qui est de toute façon soumise depuis de nombreuses années à une forte pression d'adaptation.

Il faut maintenant prendre des mesures pour garantir le bon fonctionnement de la concurrence. Cela vaut aussi bien pour les affaires internationales que pour les affaires de détail et les PME nationales. Pour les entreprises clientes en particulier, il faut s'assurer qu'il y ait toujours suffisamment de prestataires de services. En outre, l'intensité de la concurrence et la capacité d'innovation de la place financière suisse doivent être renforcées.

Ad 3 : Le secteur financier suisse crée énormément d'emplois grâce à ses services, verse des recettes fiscales élevées et investit dans la place économique suisse. Plus de 200 000 emplois peuvent être directement attribués à la place financière, ainsi que des recettes provenant des impôts directs des entreprises et des employés de plus de 10 milliards de francs (BAK Economics, 2022). Cette valeur ajoutée doit être préservée. Le secteur financier suisse a des compétences et de l'expérience à offrir et doit pouvoir faire valoir ces avantages.